

L'ACCUEIL DU PUBLIC

L'Office Public de l'habitat de la Communauté d'agglomération CASTRES-MAZAMET prépare la réouverture au public, **un accueil adapté et réservé au strict nécessaire uniquement au siège, 28 rue d'Empare, à compter :**

**Du Lundi 18 mai
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

Nous vous accueillons dans le respect de règles d'hygiène
et de sécurité

MESURES DE SECURITE OBLIGATOIRES

- Port du masque recommandé
- Distance d'un mètre minimum (respect du marquage au sol)
- File d'attente à l'extérieur.
- 1 seul visiteur à la fois à l'accueil
- Nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Merci de venir avec votre propre stylo

Nous ne ferons plus de photocopies, merci d'amener votre propre copie.



Payer votre loyer ?

Faites-le par carte bancaire, au téléphone ou sur votre Espace locataire



Déposer un document, un chèque

Glissez-le dans notre boîte aux lettres



Une réclamation ?

Appelez-nous au 05.63.62.61.00 ou par mail secretariat.direction@oph-castres.fr

Les agences restent fermées. L'accueil téléphonique reste le mode de contact à privilégier. Les visites au siège doivent avoir lieu uniquement quand il n'est pas possible de régler sa demande par téléphone ou mail.